

N°116



RAPPORT Mai 2023

348



Protestations

15



Suicides et tentatives de suicide

497



Migrant(e)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Adresse: 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

(00216) 71 325 129 (00216) 71 325 128 contact@ftdes.net

Rapport du mois de Mai 2023 sur les protestations sociales



Le nombre de mouvements de protestation a enregistré une augmentation de 45% par rapport aux mois de mai et avril 2022. Ce chiffre indique l'état de tension sociale existant et la tendance à la hausse que le mouvement social a connu tout au long du mois de mai.

Certaines protestations sont liées à des mouvements sociaux avec des revendications bien connues, traditionnelles et accumulées depuis des années, que les autorités n'ont toujours pas réussi à y répondre et à les résoudre à savoir, à titre d'exemple ; la crise de la soif, la crise du système de santé et la crise du manque de matériaux de base.

Ce retour en force du mouvement contestataire survient dans un climat de crise économique, sociale, politique et des droits humains :

- **Sur le plan économique**, aucun indicateur de redressement ou de changement d'orientation et de choix n'est apparu. Au contraire, les mêmes choix perdurent, à savoir, s'appuyer sur la dette extérieure pour résoudre la crise des finances publiques, dont les répercussions commencent à apparaître au niveau des mouvements sociaux.

Les données de l'Institut national des statistiques indiquent que le taux de croissance n'a pas dépassé 2,1 % au cours du premier trimestre de cette année ; un taux qui ne peut en aucun cas produire de la richesse ou permettre d'atteindre la prospérité ou l'égalité comme composantes majeures de la réalisation de la justice sociale.

Ce faible taux est la moisson de la persistance d'adoption des mêmes choix économiques qui ne peuvent produire ni justice, ni richesse, ni égalité, et qui bloquent également les alternatives nationales proposées pour revoir le modèle de développement et la réaliser l'autosuffisance.

Le secteur agricole, par exemple, n'est pas prioritarisé ni traité comme un secteur stratégique, ce qui a engendré une baisse remarquable de ses performances au

cours du premier trimestre (-3,1%), en comptant le glissement annuel, et l'institut s'attend à ce que cette chute soit plus sévère au cours du reste de l'année.

Entretemps, l'activité économique bénéficie de secteurs fragiles tels que les services, notamment la contribution au développement de la valeur ajoutée du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (estimée à 16,3%). En revanche, la valeur ajoutée du secteur de l'énergie, des mines, de l'eau, de l'assainissement et du traitement des déchets ont diminué de -10%, en raison de la baisse de la production du secteur de l'extraction de pétrole et de gaz naturel de -15,7% et de la baisse de la croissance du secteur minier à un niveau de -9,6 %.

Les mêmes données officielles relatives à la récolte du premier trimestre de l'année indiquent une baisse de croissance annuelle dans le secteur du bâtiment et de la construction, estimée à -1,6% au cours de la période susmentionnée, notant que le bâtiment et la construction sont considérés comme un indicateur d'investissement. Le secteur industriel a reculé de -1,1% par rapport aux trois dernières années.

- **Sur le plan social**, cette situation économique s'est traduite par une augmentation des taux de chômage (31,2 mille chômeurs). Ce taux a augmenté au cours du premier trimestre de l'année et a atteint 16,1%, soit un taux d'environ 1%, par rapport au taux enregistré à la fin de l'année 2022.

Le taux de chômage chez les hommes s'élève à 13,9 %, alors qu'il atteint 21,2 % chez les femmes.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 40,2% en comparaison à 38,8% au cours du dernier trimestre 2022. Ce taux est estimé à 42,3% chez les hommes et 35,5% chez les femmes.

Ces chiffres indiquent la profondeur de la crise économique et sociale vécue par certaines catégories sociales et groupes d'âge, ce qui explique les options alternatives qui s'offrent à ces groupes, y compris la migration irrégulière vers les côtes italiennes, le suicide et la violence, ainsi que l'implication dans l'économie parallèle et marginale. Ce sont des solutions de salut individuel qui surviennent

à cause de l'absence d'un plan officiel capable de trouver des solutions à toutes les crises collectives que vivent les gens.

En revanche, le discours politique est toujours limité à des slogans et à des discours de criminalisation et de méfiance à l'égard de tous. Le même discours craintif et inquiet d'une explosion sociale tend à expliquer toutes les crises causant le déficit des finances publiques par une conspiration qui vise à envenimer le contexte social, ce qui peut être un facteur d'harcèlement et d'intimidation pour freiner les expressions contestataires.

La crise de pénurie des médicaments, en particulier des médicaments vitaux liés aux maladies chroniques, et la pénurie des aliments de base tels que la farine, le café, le sucre et autres, ont montré que l'autorité existante n'est pas en mesure de fournir les besoins et les services sociaux nécessaires. La crise des finances publiques a commencé à se manifester dans le quotidien du peuple tunisien guidant une tension sociale élevée.

La persistance de cette crise et l'absence de ressources budgétaires de financement, pourraient devenir un instigateur pour le mouvement social à l'avenir, d'autant plus que le président a usuré la plupart des slogans des mouvements sociaux et de jeunesse, sans les traduire en actions. Il a contribué à la dissémination croissante du discours de trahison et de distorsion. Bien que les acteurs sociaux soient confus, ils attendent que les slogans se transforment en actions.

Le mois de mai a également enregistré la multiplication des arrestations et des poursuites sécuritaires, parfois aléatoires, de jeunes de groupes sportifs à l'intérieur et à l'extérieur des stades, ainsi que des procès d'étudiants, de journalistes et de militants de mouvements de jeunesse et de citoyenneté, sur fond d'expressions juvéniles ou de posts sur les réseaux sociaux au sens du décret-loi 54.

Dans son communiqué publié le 18 mai, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux a décrit ces procès comme une forme de "punition collective pour toute opinion dissidente", soulignant que "la répression de ces mouvements citoyens et des expressions de jeunesse par le gouvernement et son retour aux stratégies d'isolement et de distorsion dans un premier temps,

puis aux poursuites sécuritaires, visent à briser la volonté des mouvements de jeunesse et de citoyenneté."

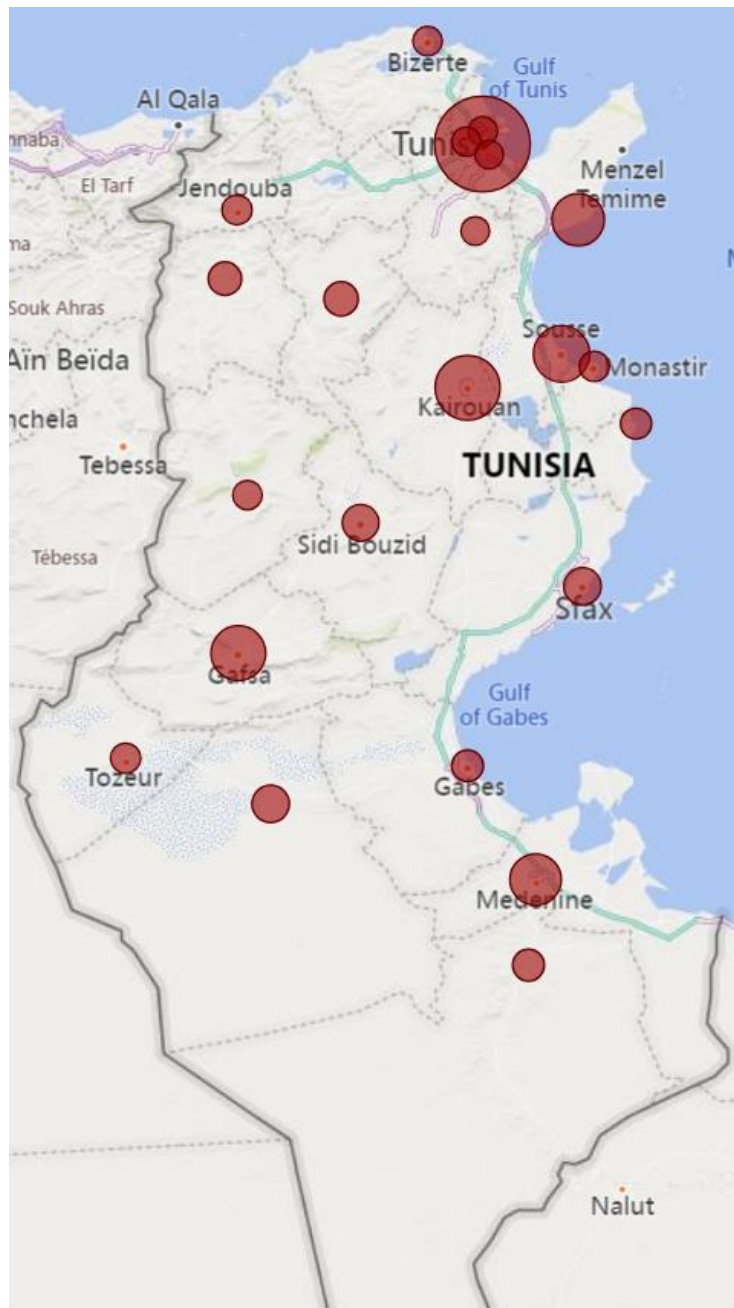
Il a également estimé que « ce qui se passe aujourd'hui est le titre de la crise d'un pouvoir incapable d'écouter toutes expressions critiques et ou qui exigent de l'État d'assumer ses responsabilités et ses devoirs envers ses citoyens. La situation actuelle reflète des pratiques désespérées pour briser la volonté de la liberté d'expression du fait de l'incapacité à proposer des alternatives à la hauteur des attentes. La dignité n'a pas été assurée, les libertés n'ont pas été respectées, les droits n'ont pas été garantis et les politiques publiques n'ont pas changé. Les disparités régionales n'ont pas diminué, le taux de chômage n'a pas baissé et la justice fiscale et sociale n'a pas été concrétisée ».

Les manifestations de mai

La soif, l'amélioration des infrastructures, la recherche de solutions aux difficultés et aux défis auxquels est confronté le système de production agricole, et le droit au traitement médical et à la fourniture de médicaments spécialisés dans les régions, ont représenté les revendications les plus importantes des manifestants, sans aucune interaction significative de la part des autorités au niveau local, régional ou central, notamment en ce qui concerne l'absence d'équipements sanitaires et l'absence de médecine spécialisée, c'est-à-dire la détérioration du système de santé et de ses services.

Le nombre de manifestations observées tout au long du mois de mai a atteint 348 mouvements de protestation, dont 26 % ont été enregistrés dans la capitale, notamment dans le Grand Tunis (86 mouvements de protestation). La plupart des manifestations étaient collectives (99,1 %), mixtes (93,9 %) et organisées (% 84,7)

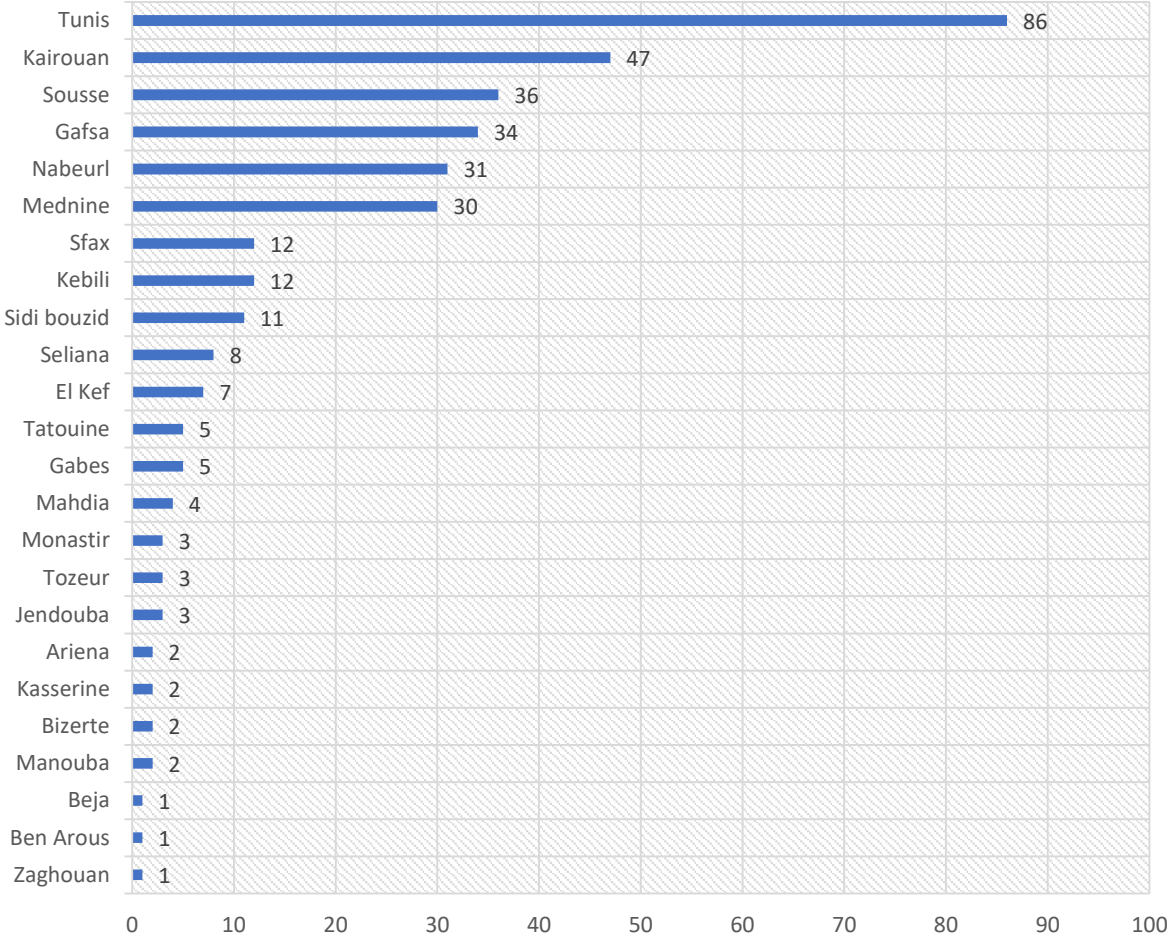
Au cours du mois de mai, et selon la carte des manifestations observées, Kairouan a retrouvé sa position avancée au niveau national en termes de dynamique de protestation, enregistrant 13,5 % du total des manifestations pour le mois de mai. Le gouvernorat de Sousse arrive en troisième position avec 36 mouvements contestataires, suivi du gouvernorat de Gafsa avec 34 mouvements contestataires, puis Nabeul avec 31 mouvements contestataires et Médenine avec 30 mouvements contestataires.



Le reste des protestations se répartit dans des proportions variables entre les régions : 12 mouvements de protestation à Sfax et Kébili, 11 mouvements de protestation à Sidi Bouzid et moins de dix mouvements de protestation dans le reste des gouvernorats.

La région du Nord-Est (qui comprend les gouvernorats du grand Tunis, Bizerte, Zaghwan et Nabeul) occupe la première place avec 38 % du total des manifestations en mai. Ce classement peut s'expliquer par deux raisons. La première est que Tunis représente le centre et poids politique, et donc elle est le théâtre de la contestation, quelle que soit ses origines. Aussi, Nabeul a connu des

manifestations majeures menées par le cadre éducatif, en plus d'autres manifestations éparses parmi les habitants, les commerçants, les journalistes, et d'autres acteurs.

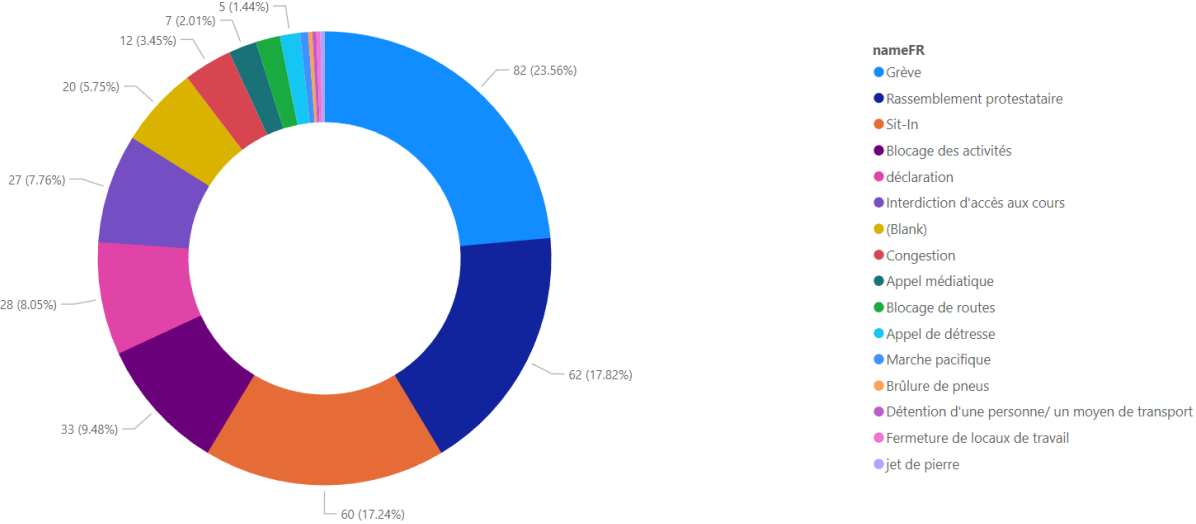


La région du Centre-Ouest (qui comprend les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid et Kairouan), une des régions traditionnelles de protestation arrive en deuxième position, avec un taux de 17,2 % du nombre total de manifestations de mai, suivie par la région du centre-est avec 15,8 % du total des manifestations, puis la région du sud-ouest (Gafsa, Kebili et Tozeur) avec 14 %, le sud-est avec 11,4 % et le nord-ouest avec 5,4. %

Formes de protestation et revendications

82 mouvements de protestation en mois de mai (23,5 %) ont pris la forme de grèves de secteurs qui vivent sous l'impact de crises continues et de revendications renouvelées sans résolution, comme les secteurs de l'éducation, de la santé, des médias et du commerce. Ces grèves ont touché les gouvernorats

de Tunis, Siliana, Sfax et Monastir. Les médecins de la santé publique ont déclenché 72 de ces grèves à l'intérieur des hôpitaux, cherchant à améliorer la réalité professionnelle en fournissant et en améliorant l'infrastructure, les capacités logistiques et d'autres exigences professionnelles.



Les vigiles représentaient la deuxième forme de protestation la plus importante que les manifestants ont adopté au cours du mois de mai, ou les manifestants dans 17 gouvernorats ont organisé 62 vigiles, dont 26 à Kairouan. Le sit-in arrive en troisième position, comme forme de contestation la plus importante, à Sousse, Nabeul, Kairouan, Gafsa et Sfax. Ces sit-in ont été menés par des diplômés chômeurs, le cadre éducatif, ainsi que des citoyens, dans les sièges administratifs et aux abords des délégations régionales de l'éducation, dans les lieux de travail, ainsi que sur les routes et les sièges des gouvernorats.

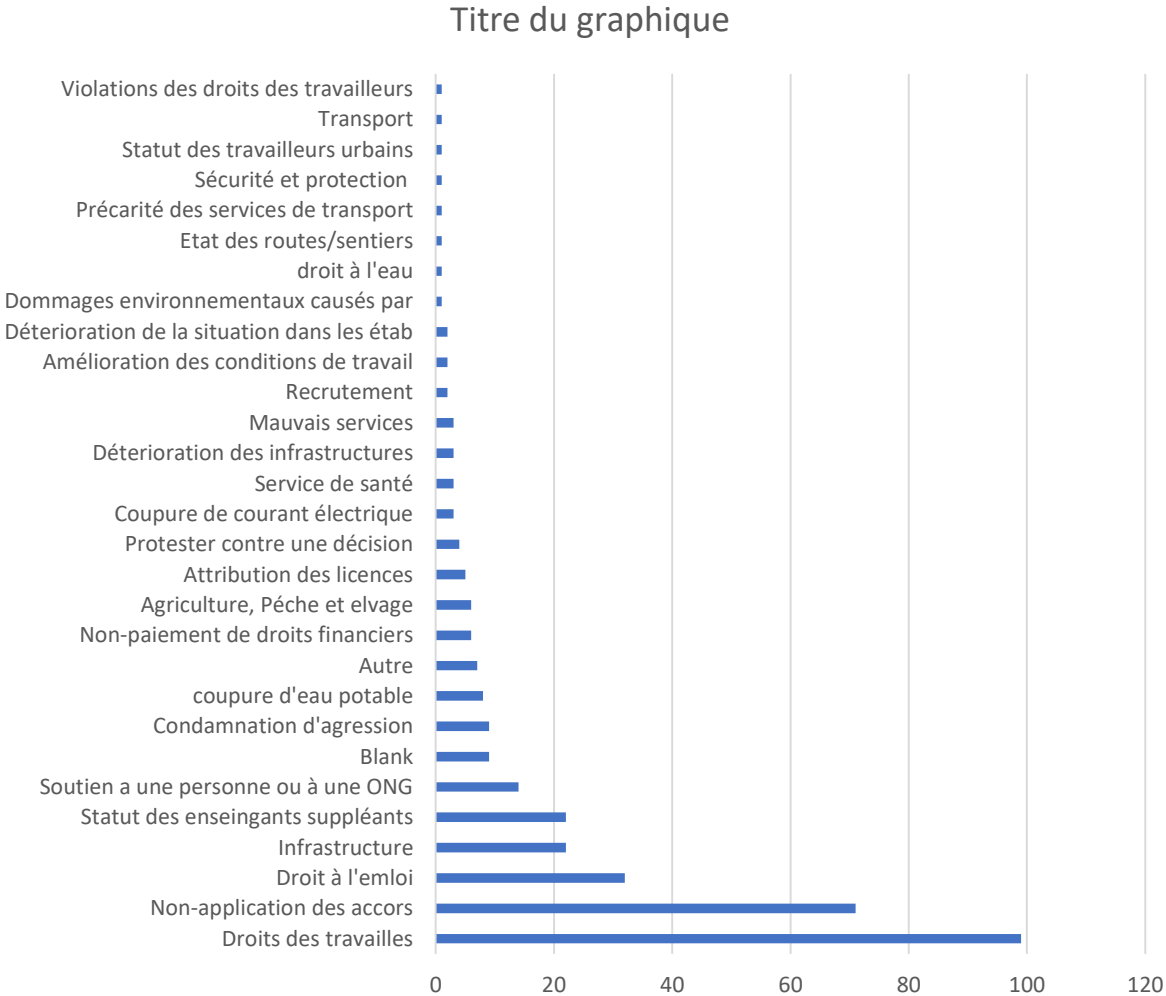
Ces formes de protestation n'étaient pas dépourvues de l'aspect aléatoire, c'est-à-dire de tendance à la violence ou nous avons observé des manifestations lors desquelles une personne a été détenue, des pneus ont été brûlés, des pierres ont été jetés et un lieu de travail a été fermé, à Kébili, Sousse et Kairouan .



Les revendications professionnelles, telles que les droits des travailleurs et la non-activation des accords, représentaient près de 50 % des revendications soulevées par les manifestants à travers diverses formes de protestation, dont la plus importante était l'interdiction d'inscription aux cours, la publication de déclarations, et l'organisation de sit-in et de sit-in. Le cadre éducatif a représenté un acteur de premier plan dans ces protestations, suivi par les habitants et les diplômés chômeurs.

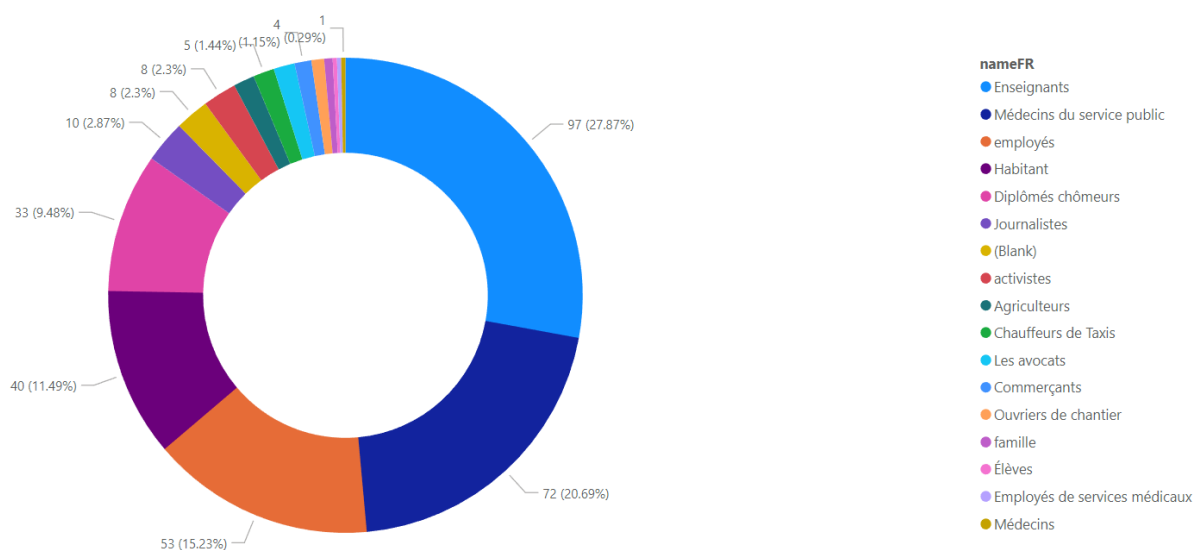
Par ailleurs, 32 mouvements de contestation liés au droit au travail par des chômeurs à Sousse et Sfax ont été observés.

Le nombre de manifestations dénonçant la soif suite à l'interruption de l'eau potable a atteint 9 manifestations dont 7 à Kairouan, et un seul mouvement à Siliana et à Nabeul. Par ailleurs, 3 mouvements de contestation ont été observés sur fond de pénurie de matières de base, à Kairouan et Siliana, à travers le lancement d'appels dans les médias.

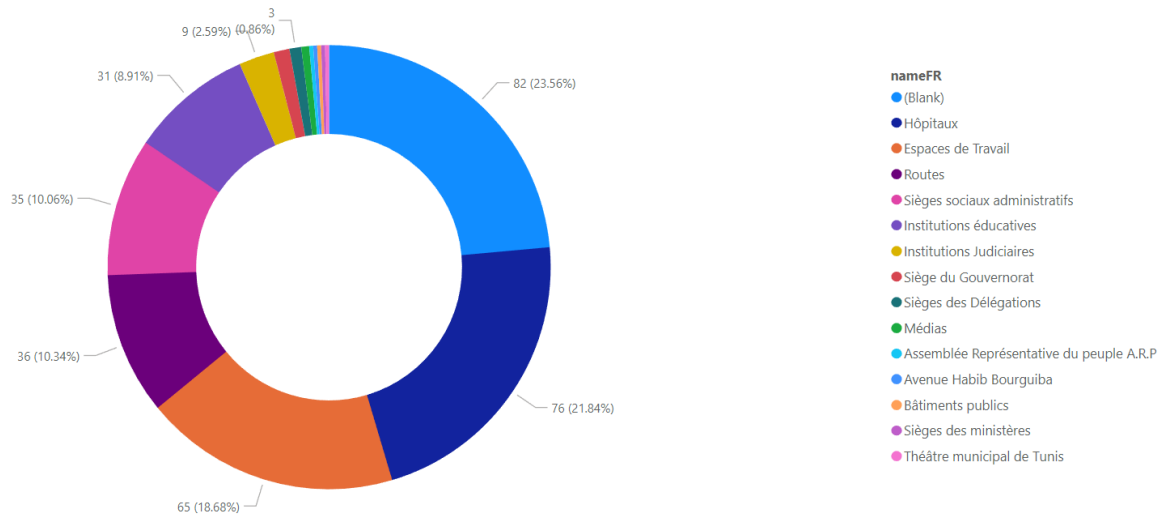


Acteurs et espaces contestataires

Le cadre éducatif était l'acteur le plus en vue des manifestations de mai, puisqu'il a organisé 97 mouvements de protestation, suivi par les médecins de la santé publique avec 72 mouvements de protestation, puis les employés avec 53 mouvements de protestation, les habitants avec 40 mouvements de protestation, ensuite, dans une moindre mesure les diplômés chômeurs, les journalistes, les agriculteurs, les activistes, les chauffeurs de taxi, les commerçants et les ouvriers de basse-cour pour diverses raisons.



Les hôpitaux ont représenté un espace de protestation important puisque 76 mouvements de protestation y étaient menés dans les hôpitaux, les lieux de travail arrivent en deuxième position (65 mouvements de protestation). Les médias sont toujours une plate-forme principale où le manifestant se rend pour clarifier ses revendications (37 mouvements de protestation), ainsi que les voies routières, où les manifestants se sont précipités sur les routes pour exprimer leurs revendications dans 36 mouvements de protestation, en plus d'autres espaces tels que les sièges administratifs, les établissements d'enseignement et d'autres espaces.



En conclusion, les manifestations de mai ont représenté un indicateur important pour comprendre dans quelle mesure l'État est sérieux dans sa volonté de résoudre les différents problèmes auxquels sont confrontés les individus et les groupes, en ce qui concerne les droits fondamentaux tels que le droit à l'eau, le droit à la santé, le droit à la protection et la prévention, et le droit à la dignité, ainsi que son sérieux pour résoudre les tensions dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'éducation et la santé et trouver des solutions à divers problèmes.

C'est aussi une indication de la tension sociale existante et croissante et une introduction à la compréhension de l'état de tension sociale au cours des prochaines semaines, pendant lesquelles la migration irrégulière sera peut-être l'une des caractéristiques les plus importantes comme une tentative de salut individuel.

La migration non-règlementaire en Mai 2023



Les facteurs climatiques fluctuants qu'ont connus les côtes tunisiennes au cours du mois de mai, en plus du lancement d'une vaste opération de sécurisation ciblant les groupes de passeurs d'immigrants (selon les données du ministère tunisien de l'intérieur), ont contribué à une baisse temporaire des flux migratoires vers la rive nord de la Méditerranée.

Le nombre de victimes et de disparus sur les côtes tunisiennes a atteint 534 depuis le début de l'année, reflétant la persistance de la crise humanitaire le long des côtes tunisiennes. Cette tragédie humaine est le résultat direct de l'intersection de nombreux facteurs, y compris ceux liés aux moyens de migration adoptés par les réseaux de passeurs, principalement les bateaux en fer, et ceux liés à la prolifération des facteurs moteurs de la migration, ainsi qu'à l'absence d'approches reposant sur le sauvetage et l'intervention rapide le long des côtes.

Le nombre de migrants tunisiens arrivant sur les côtes italiennes a diminué de 52% en mai par rapport au mois précédent. Le nombre total de migrants tunisiens arrivés depuis le début de l'année jusqu'à fin mai a atteint 3 432, dont 68,53% d'hommes, 25,20% de mineurs et 6,26% de femmes.

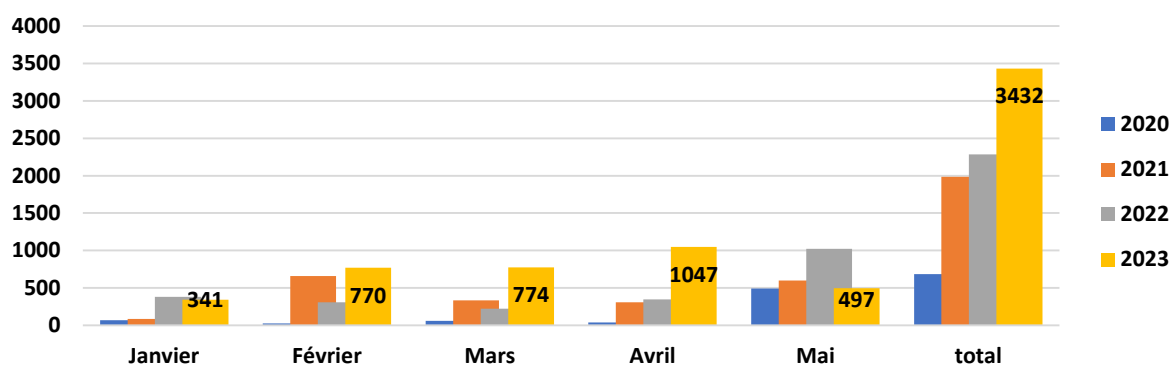
D'autre part, les autorités tunisiennes ont réussi à déjouer 180 opérations de migration irrégulière et à empêcher l'arrivée de 4 057 migrants sur les côtes italiennes. Cela porte le nombre total de migrants arrêtés depuis le début de l'année jusqu'à ce mois-ci à 23 101 immigrants, ce qui représente une augmentation de 218,63 % par rapport à la même période l'année dernière.

Les frustrations sont encore largement concentrées dans la mer, puisque le pourcentage de frustration en mer durant le mois de mai a atteint 62,24%. Le pourcentage de migrants non tunisiens qui ont été empêchés de traverser a atteint 77,82%.

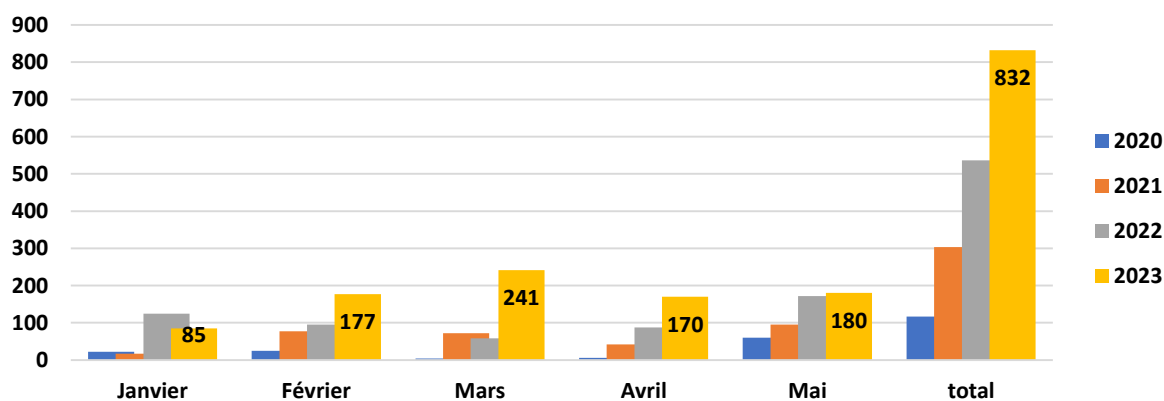
Comparaison des mêmes périodes durant -2020-2021-2022-2023

Mois	2020		2021		2022		2023					
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés			
Janvier	68	22	316	84	17	463	382	124	1155	341	85	2322
Février	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036	770	177	5147
Mars	60	4	137	334	72	882	224	58	886	774	241	7494
Avril	37	6	99	307	42	409	345	87	1515	1047	170	4081
Mai	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658	497	180	4057
total	685	117	2366	1986	303	5514	2283	536	7250	3432	832	23101

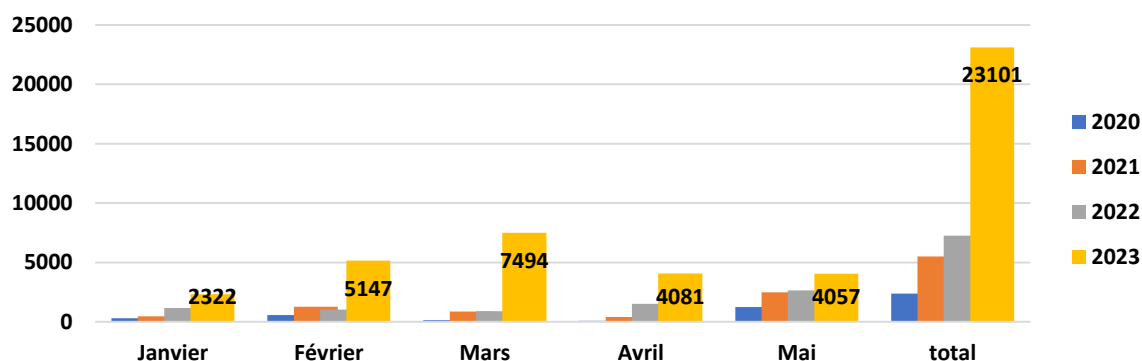
Nombre d'arrivées en Italie



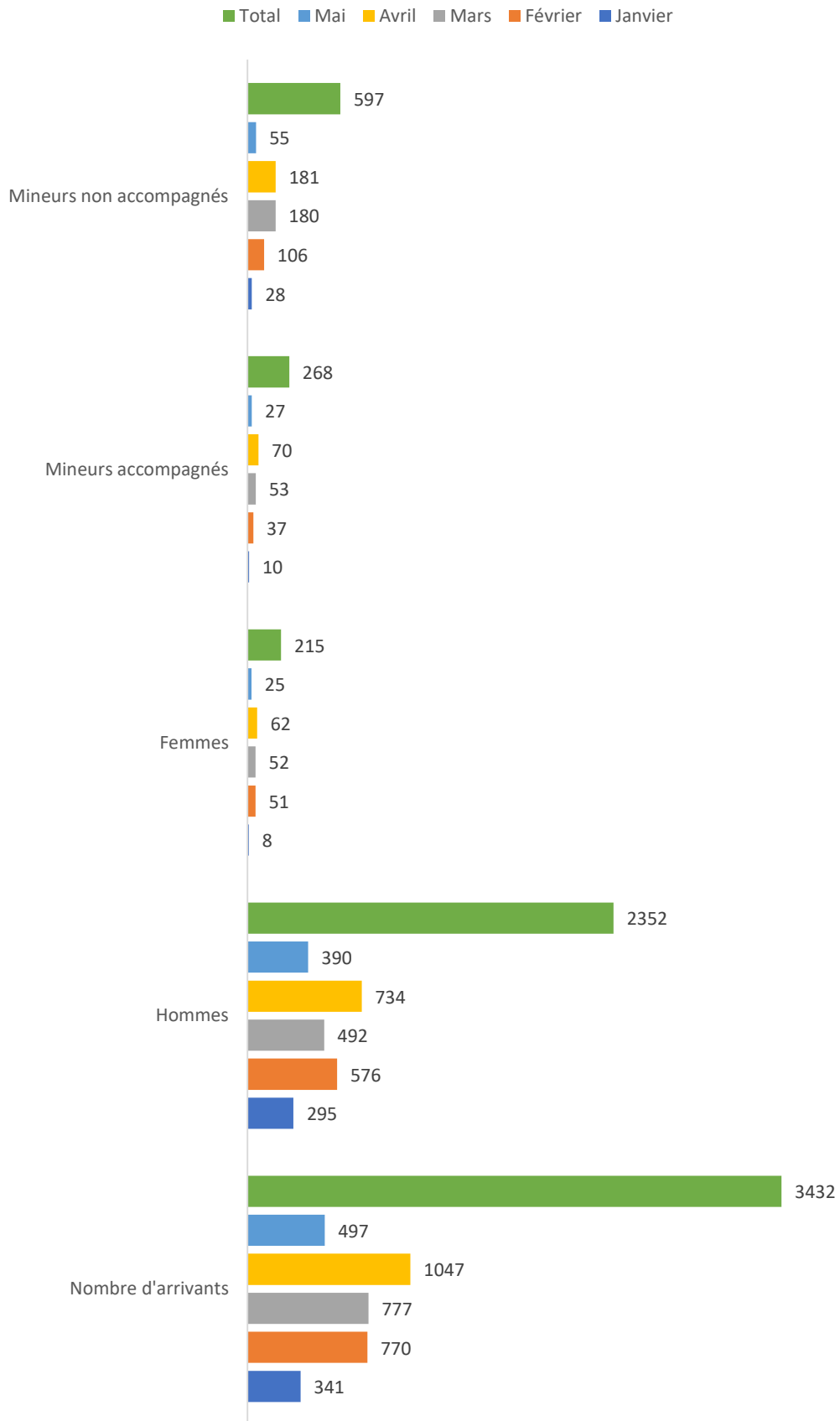
Nombre de traversées interceptées



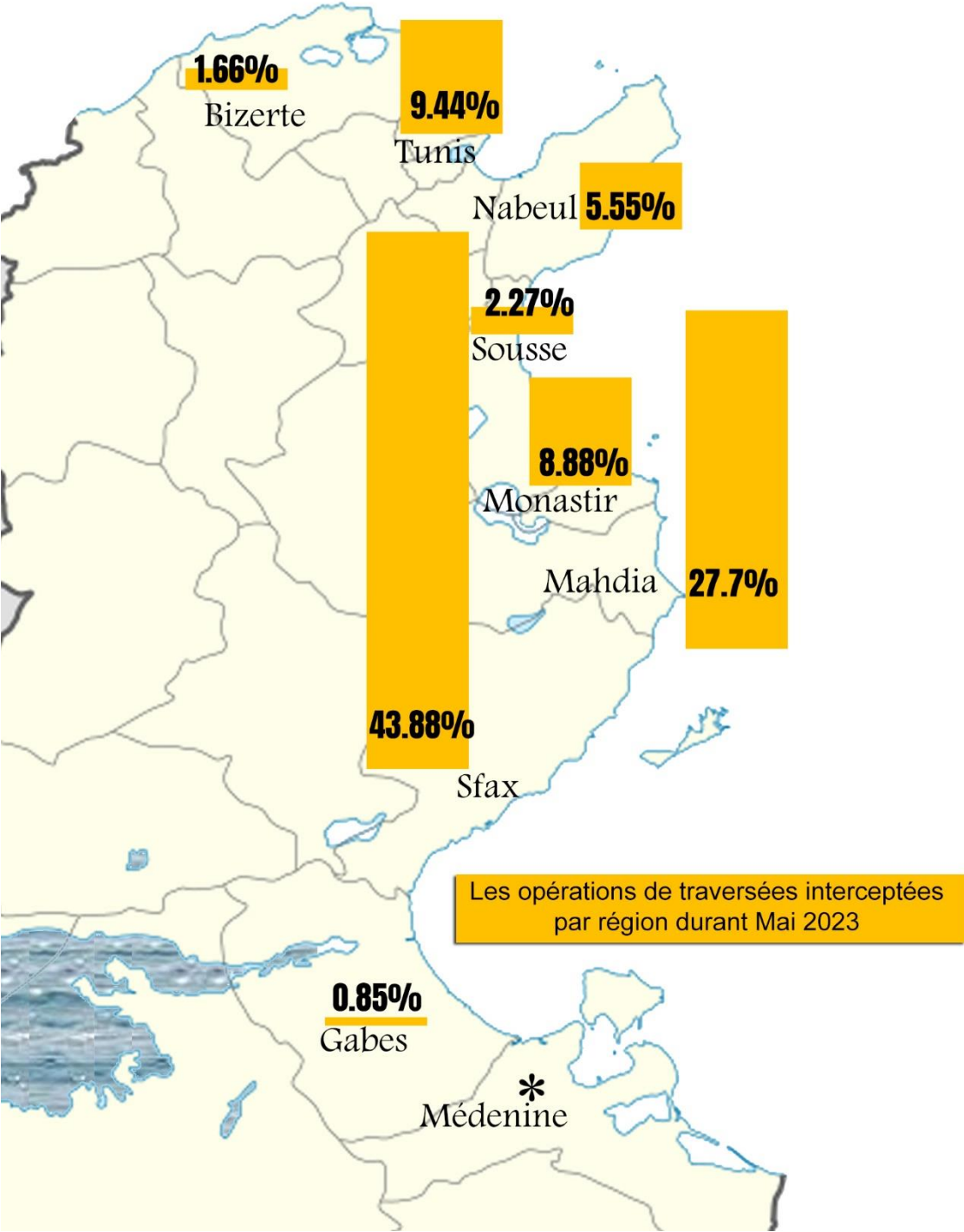
Nombres de migrants interceptés



Les arrivants sur les côtes italiennes Mai 2023

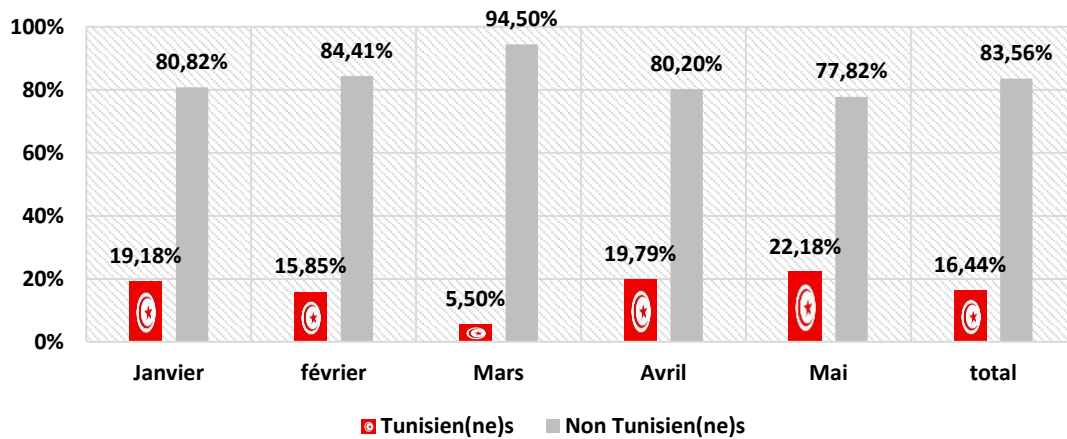


Les opérations de traversées interceptées par région durant Mai 2023

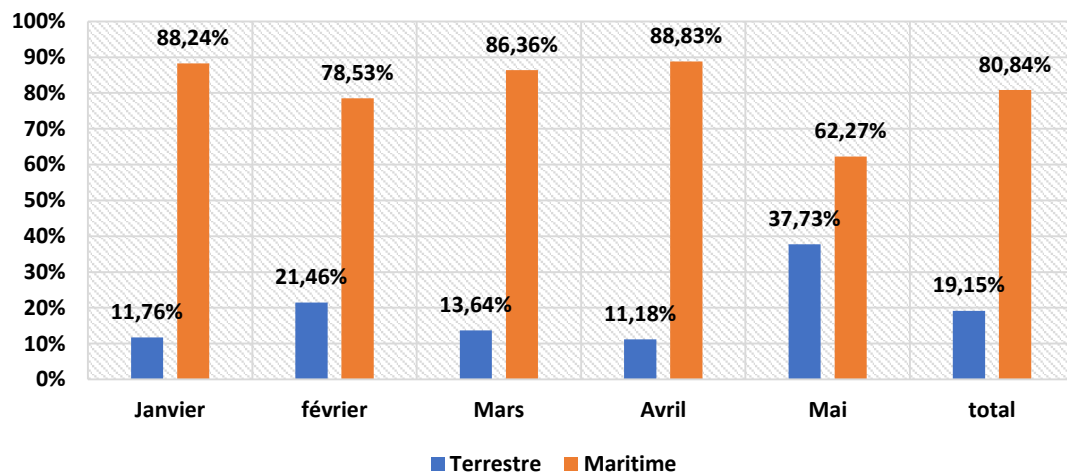


* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant Mai 2023



Les opérations de traversées interceptées durant Mai 2023



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2023

Mois	Nombre de victimes et de personnes Disparues
Janvier	28
Février	7
Mars	92
Avril	373
Mai	34
total	534

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2023

534

Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2023

909

La violence en Mai 2023



Introduction

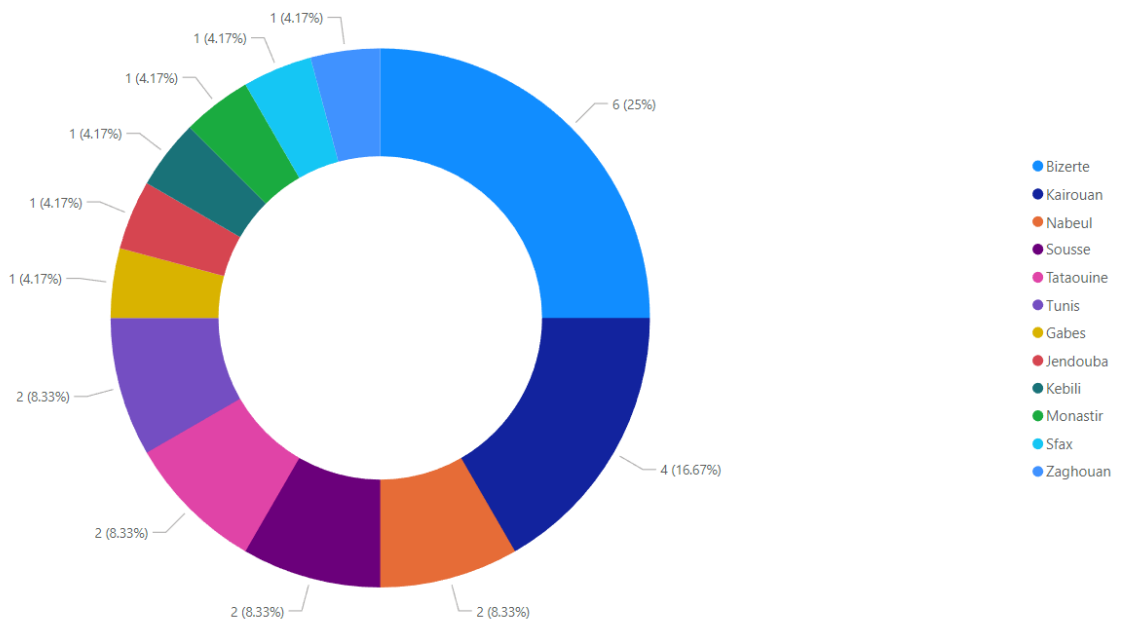
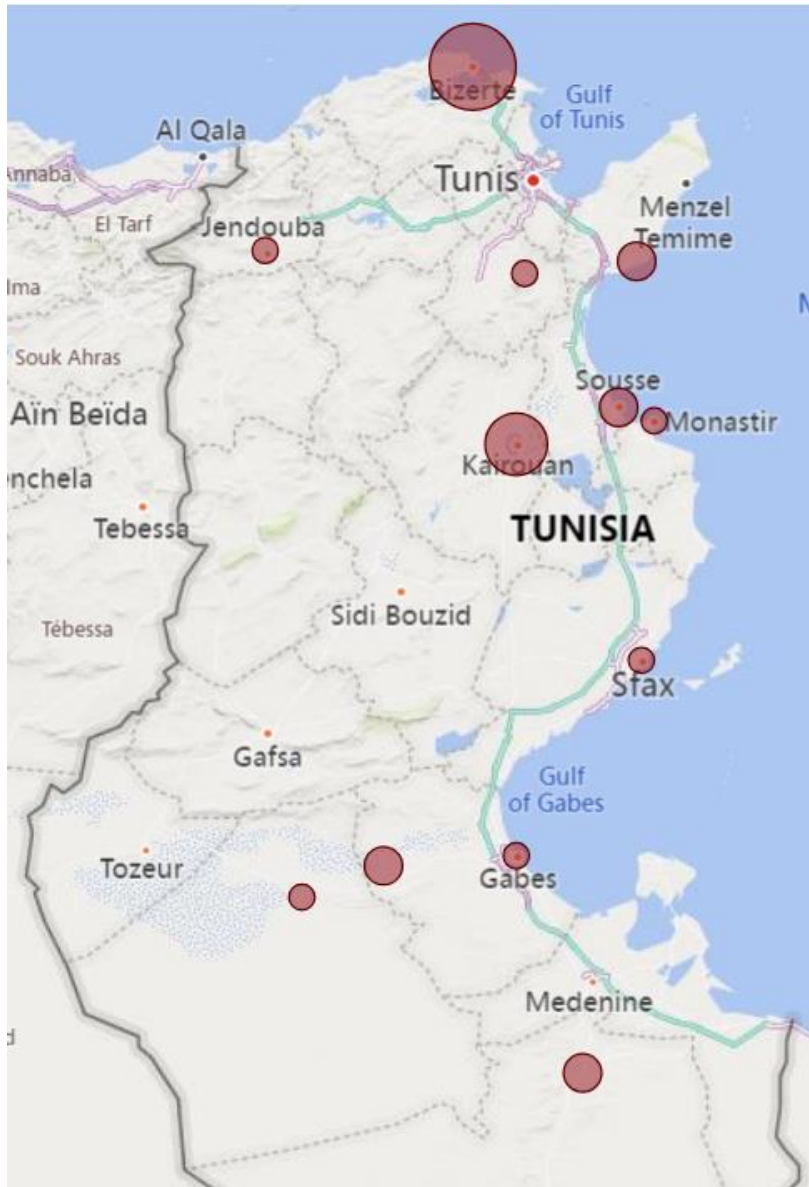
Les incidents de violence observés ont varié au cours du mois de mai et ont pris une forme théâtrale à plus d'une occasion. Le mois a été témoin d'une tragédie où un homme a brûlé sa femme et sa fille, causant la mort de la première. Ses derniers jours ont également connu une propagation de la violence dans l'espace éducatif, et les perpétrateurs étaient principalement des étudiants de moins de 17 ans.

De manière générale, il n'y a pas eu de changement significatif dans la carte de la violence, car ses événements ont touché les différents gouvernorats de la République, et ont pris différentes formes, notamment conjugales, pénales, relationnelles, sexuelles, protestataires et sécuritaires.

Face à la multiplication des pages « fantoches » sur les réseaux sociaux, le niveau de violence virtuelle, de discours de discrimination, de racisme, de distorsion et de trahison tend à augmenter encore, affectant divers partis politiques, symboles du pouvoir en place, des personnes aux positions différentes, et même des journalistes et des personnalités publiques.

Répartition géospatiale de la violence

Ce mois-ci, le gouvernorat de Tunis recule de la première place au niveau des violences, au profit du gouvernorat de Bizerte, qui a enregistré 25% des cas de violence observés tout au long du mois de mai. Vient ensuite le gouvernorat de Kairouan, qui a enregistré 16,6% du niveau de violence, tandis que les gouvernorats de Tunis, Tataouine, Sousse et Nabeul ont enregistré chacun un taux de 8,33% des cas de violence suivis par les gouvernorats de Monastir, Jendouba, Zaghouan, Sfax, Gabès et Kébili qui ont connu chacun 4,17% des incidents violents constatés.

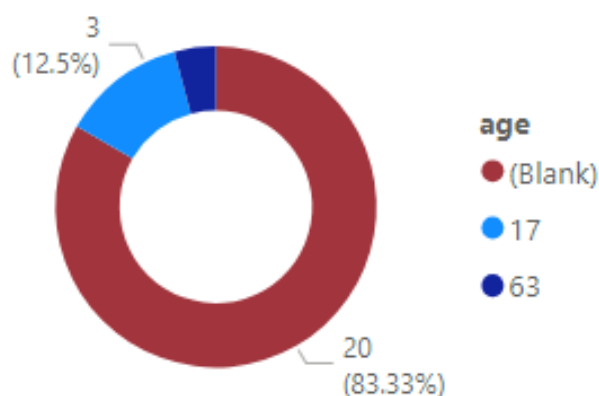


Répartition genrée des violences:

Les femmes ont été victimes de 33,33% des incidents violents survenus en mai, alors qu'elles ont été responsables de 8,33% des cas enregistrés. Quant aux hommes, ils ont été victimes dans 50 % des cas de violence observés et ils sont responsables de 75 % des cas de violence enregistrés. Quant au reste des incidents de violence, il s'agissait d'une forme mixte, qu'il s'agisse des victimes de la violence ou des responsables de sa perpétration.



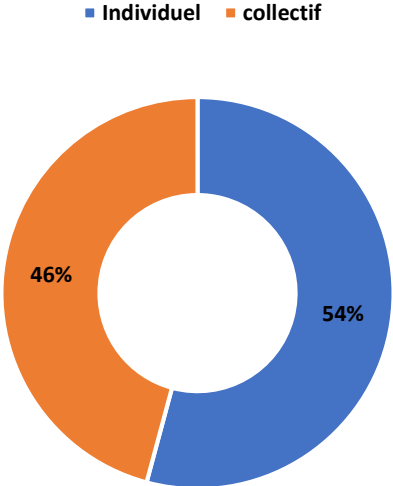
La violence a touché différents âges, et l'âge des participants, victimes et agresseurs, variait entre 4 ans et 63 ans. Les personnes ayant 17 ans avaient une participation claire dans les actes de violence observés.



Les formes de violence et ses espaces

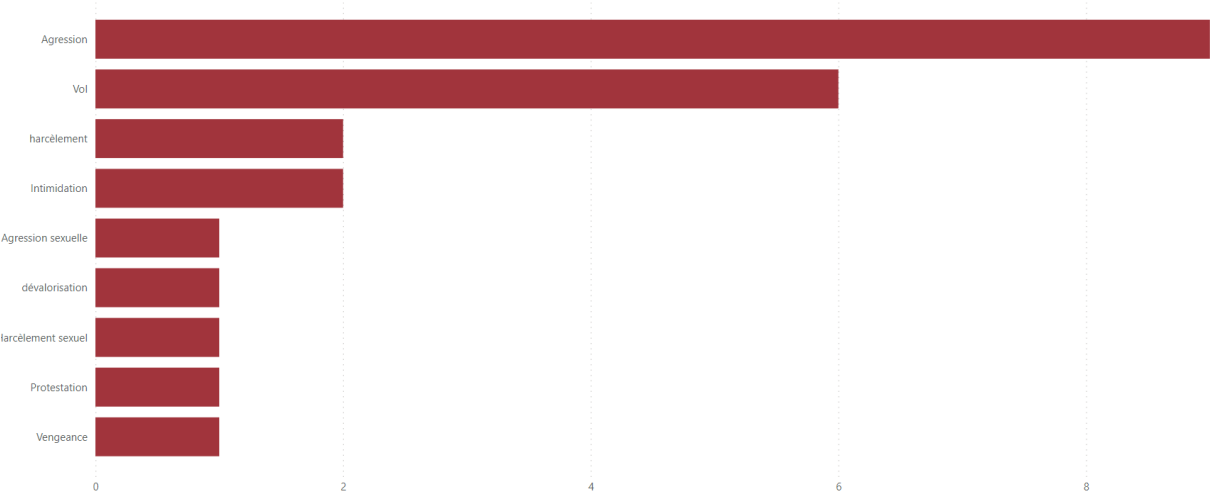
%54,71 des violences enregistrées au cours du mois de mai l'ont été sous sa forme individuelle, tandis que les violences collectives représentaient 45,83%, si bien que la violence sous sa forme individuelle est revenue sur le devant de la scène après avoir bien baissé le mois d'avril dernier.

Outre l'espace public et les espaces communs, tels que les abords des établissements d'enseignement, les routes, les établissements hospitaliers, les transports en commun, les cafés et les terrains de jeux, qui sont souvent les principaux espaces d'incidents violents, les espaces privés, en particulier les foyers, sont enregistrés comme espace important des incidents violents.



Les objectifs des violences enregistrées au cours du mois de mai ont varié entre agression, dénigrement, humiliation, intimidation, agression sexuelle, vol et vengeance.

Le mois a été témoin de jets de pierres, d'incendies, de vandalisme, de harcèlement, de négligence à mort, de prise d'assaut d'un établissement d'enseignement, d'un incident d'utilisation d'armes blanches, de manifestations violentes et d'agressions violentes par des agents de police.

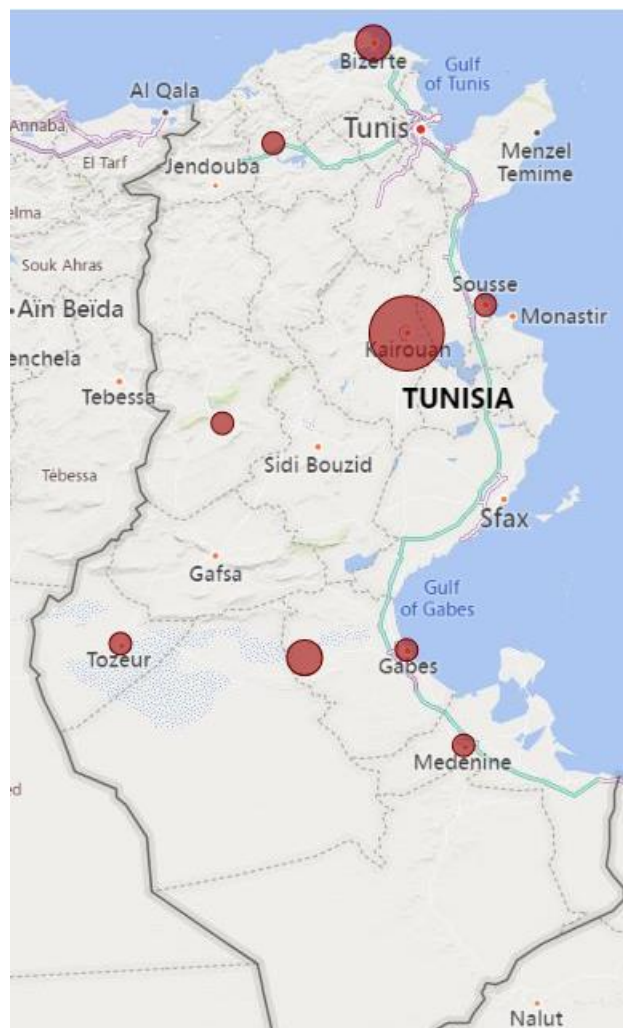


Suicide et tentatives de suicide en Mai 2023



Le mois de mai a compté 15 cas de suicides et tentatives de suicide, soit une augmentation de trois cas par rapport au mois précédent, avec une tendance à la hausse par rapport aux trois premiers mois de l'année.

Le gouvernorat de Kairouan en a connu un tiers, puisqu'il a enregistré à lui seul 5 cas et tentatives de suicide, suivi de Tunis et de Bizerte, où chacun a été témoin de deux cas de suicide et d'une tentative de suicide. Kasserine, Béja, Tozeur, Sousse, Gabès et Médenine ont chacun signalé un cas de suicide et une tentative de suicide.



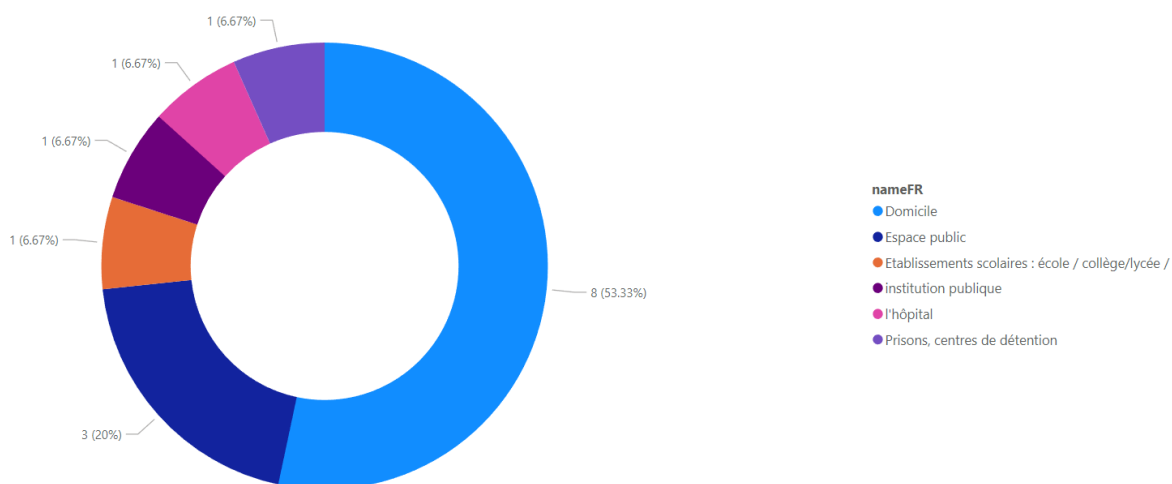
Répartition Genrée

%80 de ceux qui se sont suicidés ou ont tenté de se suicider au cours du mois de mai 2023 étaient des hommes, tandis que le pourcentage de femmes était d'environ 20%.



Les espaces

53.33% des suicides et tentatives de suicide observés ont été enregistrés dans des espaces privés, principalement dans le cadre du foyer familial, tandis que 20 % ont pris place dans des espaces publics ou des lieux recevant du public. Chacun des prisons, des centres de détention, des hôpitaux, des établissements d'enseignements et des établissements publics a enregistré un cas de suicide, ce qui représente un taux de 6,67% dans chacun d'eux séparément.



Tranche d'âge des victimes de suicide et des tentatives de suicide

La majorité des suicides et des tentatives de suicide ont été enregistrées chez la catégorie des jeunes, où nous avons observé 13 cas de tentatives de suicide et des cas survenus au mois de mai. Les cas observés comprenaient une fillette de quatre ans et un homme de 60 ans.

Les cas de suicide comprenaient 5 personnes âgées, 4 étudiants de moins de 17 ans, 3 jeunes hommes et un demandeur d'asile.

